



Communiqué de presse, 17 mars 2016



## Un havre de paix pour la loutre

à Orzilhac (Coubon)

SOS Loire vivante vient d'acquérir 8 hectares de zones humides à Orzilhac (commune de Coubon), constitué de 600 mètres de bord de Loire et de l'étang du Lauzet, l'objectif est de

### **restaurer les fonctions écologiques, hydrologiques et récréatives**

de ce site exceptionnel<sup>1</sup> situé à proximité de la Ville de Puy-en-Velay. L'acquisition, les études permettant l'élaboration du plan de gestion ainsi que les aménagements du site sont

### **financés par des fonds participatifs citoyens (la souscription vient d'être lancée<sup>2</sup>) et l'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.**

Il est envisagé de permettre l'accès public aux promeneurs et aux pêcheurs d'une façon réglementée afin de garantir le difficile équilibre entre les usages récréatifs et la protection durable de ce site à haute biodiversité. Une autre mesure d'importance sera de reconnecter l'étang avec la Loire et de faciliter l'inondation de la zone humide par la Loire. La gouvernance de ce projet sera assurée par l'élaboration d'un plan de gestion global et concerté avec un comité de pilotage<sup>3</sup> ouvert à de multiples partenaires.

### **La première action en faveur de la biodiversité est la reconnaissance du site en « Havre de paix pour la loutre »**

par le SFPEM<sup>4</sup> (81 sites labellisés en France, dont 2 en Auvergne) car sa présence est avérée et les conditions pour l'accueil de la Loutre sont garanties : l'utilisation de pesticide est proscrite, les habitats sont favorables et le dérangement limité. La loutre est de retour en Haute-Loire, elle a quasiment reconquis la totalité de la région Auvergne qui sert de source de population pour la reconquête du Massif Central.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars de chaque année, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Cette journée est l'occasion de sensibiliser le public à la conservation et la protection de notre ressource en eau.

*Photos et infos complémentaires sur le site sont disponible sur lien suivant (Attention à la lenteur) :*  
<https://www.dropbox.com/sh/usiabyd9itb0fg0/AABMpm3gmWivfu6aWjWWjEd5a?dl=0>

*Contacts : Corinne Forst : 06 21 84 47 93 ou Roberto Epple : 06 08 62 12 67*

<sup>1</sup> Plan et informations complémentaires sur le site de l'Etang du Lauzet : <http://www.hautevalleedelaloire.com/etang-du-lauzet/>

<sup>2</sup> Une souscription citoyenne est lancée, pour compléter les aides publiques, l'objectifs et de lever 7800 € pour le Lauzet. A ce jour presque 1/3 est déjà levé. Pour souscrire : <http://www.sosloirevivante.org/>

<sup>3</sup> Comité de pilotage : LPO, CPIE, CEN, SICALA, Féd. de pêche de la Haute Loire, des usagers locaux (agriculteurs), etc.

<sup>4</sup> SFPEM (Société française pour l'étude et la protection des mammifères. Plus d'info sur le "Havre de paix pour la loutre", voir le site internet de la SFPEMpm <http://www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm> Il y a notamment un dossier de presse [http://www.sfepm.org/pdf/DDP-Havre\\_de\\_Paix.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/DDP-Havre_de_Paix.pdf)